

Evolution du Bulletin de la Société suisse de chronométrie

Anaëlle Hirschi

SSC

Av. de la Gare 2, CH – 2000 Neuchâtel

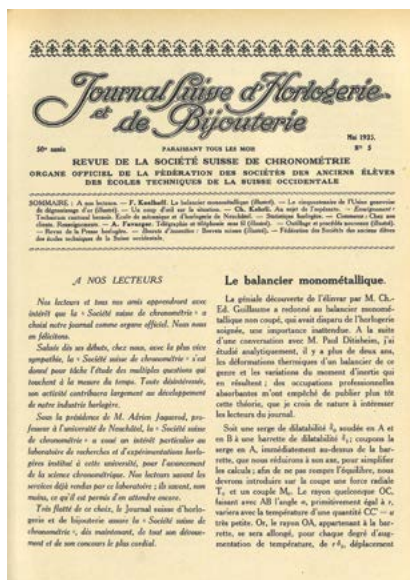
info@ssc.ch – www.ssc.ch

Décembre 2025

29

Bulletin SSC n° 100

Vivant avec son temps, la Société suisse de chronométrie (SSC) dispose aujourd'hui de nombreux moyens de communication numériques : site internet et réseaux sociaux démultiplient les canaux par lesquels l'association renseigne ses membres quant à ses activités et son actualité. Parallèlement à ses ressources dématérialisées, elle conserve une revue semestrielle, descendante directe du premier bulletin annuel paru il y a plus de nonante ans.



Ill. 1 : Page de couverture du numéro de mai 1925 du *Journal suisse d'horlogerie et de bijouterie* présentant pour la première fois la mention « Revue de la Société suisse de chronométrie ».

Les statuts de la SSC adoptés en 1924 prévoient la création d'une Commission de rédaction chargée de la publication des travaux scientifiques dans « l'organe officiel de la Société¹ ». Le choix du comité pour assumer ce rôle de médiateur se porte sur le « Journal suisse d'horlogerie et de bijouterie » dont le siège est à Neuchâtel. Ainsi, la mention « Revue de la Société suisse de chronométrie » apparaît pour la première fois sur la couverture du numéro de mai 1925 (Ill. 1). Dès lors, ses pages accueillent les programmes des manifestations de l'association, les procès-verbaux des assemblées générales ainsi que les résumés illustrés des études présentées à l'occasion des rencontres annuelles.

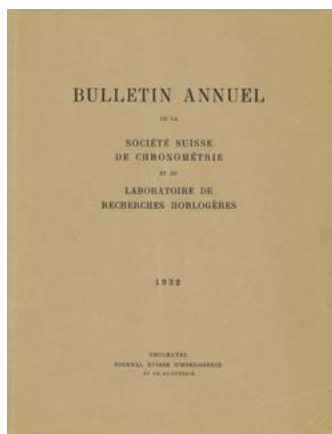
En 1932, lors des assises de la SSC à Berne, son président Georges-Albert Berner suggère d'utiliser le montant d'une subvention fédérale nouvellement obtenue pour créer un bulletin annuel commun avec le Laboratoire de recherches horlogères basé à l'Université de Neuchâtel². La proposition se concrétise la même année par la distribution du premier bulletin dont la forme et le contenu n'évolueront que peu au cours des décennies suivantes (Ill. 2).

En plus des comptes-rendus administratifs et scientifiques des assemblées générales, cette publication annuelle comprend les statuts de la Société, les règlements des prix ainsi qu'un répertoire complet des membres. Elle donne également la composition actualisée du bureau, du comité et des commissions. La seconde partie du bulletin renferme, quant à elle, le rapport d'activité du laboratoire neuchâtelois, une liste de son personnel et de ses instances dirigeantes ainsi que les conclusions des travaux de recherche menés par l'institut. Le fait que la SSC

¹ Statuts de la Société suisse de chronométrie de 1924, p.3, Fonds Société suisse de chronométrie, Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire, SSC104-1.1.

² ROBLIN-SANDOZ Fernand, « Compte-rendu de la 8^e assemblée générale du 4 juin 1932, à Berne », in : *Bulletin de la Société suisse de chronométrie et du Laboratoire de recherches horlogères*, 1932, p.13.

possède désormais sa propre revue n'interrompt pas pour autant sa collaboration avec le « Journal suisse d'horlogerie et de bijouterie ». En effet, ce dernier assure non seulement la mise en page et l'édition du nouveau bulletin, mais continue également de publier dans ses pages diverses communications de la Société ainsi qu'une sélection des exposés scientifiques soumis aux assemblées générales.

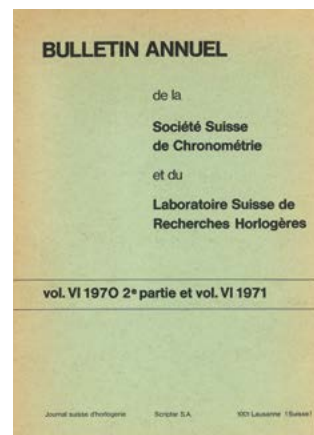


III.2: Page de couverture du premier *Bulletin de la Société suisse de chronométrie et du Laboratoire de recherches horlogères* publié en 1932.

Dès 1933, la responsabilité de la publication du bulletin relève de la nouvellement constituée « Commission du prix et de rédaction ». Elle est le fruit de la fusion de deux groupes de travail internes, respectivement dédiés à la remise du Prix de la Société suisse de chronométrie et à la parution en bonne forme des communications de l'association³. Le rédacteur joue un rôle essentiel dans cette entreprise : il rassemble les documents rédigés par les intervenants, à l'exemple des rapports du comité et des résumés des travaux scientifiques, puis vérifie qu'ils respectent les normes imposées avant de les transmettre à l'éditeur pour la mise en page et l'impression. Ces différentes tâches représentent un travail conséquent qui entraîne de manière récurrente d'importants retards dans la distribution du bulletin dont se plaignent régulièrement les adhérents. En 1970, pour remédier à ce problème, le bureau décide de publier le bulletin en deux parties. Distribuée lors du congrès annuel, la première comprend uniquement les communications scientifiques, tandis que la seconde, transmise après l'assemblée générale, contient le procès-verbal de la SSC et le rapport d'activité du Laboratoire suisse de recherches horlogères (III.3)⁴.

³ ROBLIN-SANDOZ Fernand, «Compte-rendu de la 9^e assemblée générale des 2 et 3 juin 1933, à Schaffhouse», in: *Bulletin annuel de la Société suisse de chronométrie et du Laboratoire de recherches horlogères*, 1933, p.11.

⁴ MOUQUIN Paul-Louis, «Compte-rendu du 45^e congrès de la Société suisse de chronométrie, Lucerne, 3-4 octobre 1970», in: *Bulletin annuel de la Société suisse de chronométrie et du Laboratoire suisse de recherches horlogères*, vol. VI 1970 2^e partie et vol. VI 1971, p.118-119.



III.3: Page de couverture du premier numéro de la nouvelle formule du *Bulletin annuel de la Société suisse de chronométrie et du Laboratoire suisse de recherches horlogères* publié en 1970.

Cette nouvelle formule perdure durant près de vingt ans, non sans connaître quelques changements. En effet, en 1976, les archives de la SSC et la responsabilité de la rédaction du bulletin sont transférées à Centredoc à Neuchâtel, dont un représentant assume désormais le rôle d'archiviste-rédacteur auprès du comité⁵. Cette décision intervient notamment après des déconvenues financières avec la maison d'édition lausannoise Scriptor. Autre modification survenant cinq ans plus tard : la suppression du rapport d'activité du Laboratoire suisse de recherches horlogères par souci de rationalisation des coûts, le comité estimant qu'il est déjà suffisamment distribué par d'autres canaux⁶. Par conséquent, la publication change de nom pour adopter celui que nous connaissons aujourd'hui : « Bulletin de la Société suisse de chronométrie », abrégé « Bulletin SSC ».

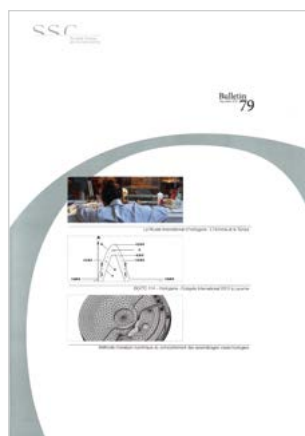
A la fin des années 1980, le bulletin connaît une dernière évolution d'importance en prenant la forme d'un véritable magazine d'une vingtaine de pages publié trois fois par année⁷. Rappelant que l'objectif principal de la SSC consiste en la « diffusion des connaissances scientifiques et techniques liées à l'industrie horlogère », l'éditorial du premier numéro explique la raison d'être de ce nouveau système. Ce dernier ambitionne de combler une lacune produite non seulement par le rythme bisannuel des congrès suisses de chronométrie, mais aussi par la transmission partielle de l'information technique et scientifique horlogère à l'ensemble des acteur-trice-s du secteur.

⁵ GOY André, «Compte-rendu du 51^e congrès de la SSC – Berne – 8 et 9 octobre 1976», in: *Bulletin annuel de la Société suisse de chronométrie et du Laboratoire suisse de recherches horlogères*, vol. 7, fascicule 3, 1977, p.266.

⁶ BEUCHAT Jean-Claude, «Procès-verbal de l'assemblée générale 1981 de la SSC du 24 octobre à 08.30, tenue au Temple du Bas à Neuchâtel», in: *Bulletin annuel de la Société suisse de chronométrie*, vol. 11, 1982, p.13-14.

⁷ Pour une reproduction de la page de couverture du premier numéro du Bulletin SSC publié en 1989, voir page 25 de la présente publication.

Ainsi, aux côtés des communications de l'association, chaque numéro présente des articles d'ordre scientifique ou technique, les activités de différentes organisations et entreprises horlogères et un calendrier des événements touchant à la chronométrie. Pour mener à bien ce projet, un comité de rédaction voit le jour et collabore avec Centredoc pour la réalisation matérielle du bulletin, tandis qu'il se constitue un réseau de correspondant·e·s pour rédiger des articles⁸. Ce nouveau format représente toutefois une dépense financière non négligeable pour les caisses de la SSC qui soulève quelques inquiétudes. Plusieurs actions sont progressivement mises en place pour réduire les coûts de production du bulletin, telles que l'introduction de la publicité, l'augmentation des cotisations annuelles, l'optimisation des frais d'impression et le développement de partenariats⁹.



III. 4: Page de couverture du *Bulletin* SSC de septembre 2015, première édition imprimée en couleur.

Au fil des années, le bulletin se modernise, à commencer par l'adoption en 2007 d'une présentation plus contemporaine et professionnelle, toujours d'actualité. Huit ans plus tard s'opère le passage à la couleur, suivi l'année suivante par la mise en ligne d'une version électronique du bulletin (III. 4). Enfin, en 2016 toujours, le rythme d'édition se réduit à deux numéros annuels afin de garantir la qualité des articles proposés¹⁰. Parallèlement au développement du bulletin, la SSC multiplie les canaux de communication. En 1998, elle ouvre son site internet sur lequel sont consultables non seulement l'historique et les statuts de l'association, mais

aussi son actualité et une table des matières de ses publications¹¹. Cet outil s'enrichit en 2006 d'une banque de données accessible par abonnement et dont le contenu est régulièrement augmenté (III. 5)¹². Elle rassemble tout d'abord des notices bibliographiques et l'ensemble des conférences et articles scientifiques présentés lors des congrès de chronométrie suisses, européens et internationaux. Puis, l'intégralité des bulletins de la Société est numérisée, suivie des actes des manifestations organisées par cette dernière, des revues publiées par d'autres associations horlogères et de certains numéros de périodiques spécialisés.

Depuis neuf décennies, le bulletin constitue l'un des piliers essentiels de la SSC dans sa mission de diffusion des avancées techniques et scientifiques auprès de l'ensemble des protagonistes de l'horlogerie suisse. Aux côtés des autres activités de la Société, il contribue pleinement au développement de cette industrie, au-delà de toute considération commerciale. L'évolution de sa forme et de son contenu témoigne non seulement de l'élargissement du champ d'action de l'association, mais également de sa capacité d'adaptation à l'apparition de nouvelles technologies facilitant la transmission d'informations et le lien avec ses membres. ■



III. 5: Logo actuel de la BD Chrono, banque de données Chronométrie créée en 2006 par la Société suisse de chronométrie.

Sources

Fonds Société suisse de chronométrie, Neuchâtel, Bibliothèque publique et universitaire, SSC104-1.1.

Procès-verbaux des assemblées générales et bulletins annuels, 1924-2024, Neuchâtel, SCBT-Centredoc, archives de la Société suisse de chronométrie.

Sources des illustrations

III. 1-4: Neuchâtel, SCBT-Centredoc, archives de la Société suisse de chronométrie.

III. 5: © Société suisse de chronométrie.

⁸ LE COULTRE René, «Éditorial», in: *Bulletin* SSC, n°1, juin 1989, p.1-2 (Pour le lire dans son entièreté, voir page 25 de la présente publication).

⁹ HUG André, «Rapport du président, juin 1990 – octobre 1991, assemblée générale du 24 octobre 1991», in: *Bulletin* SSC, n°8, novembre 1991, p.6; CAPT Edmond, «Rapport du président, octobre 1997 – septembre 1998», in: *Bulletin* SSC, n°29, décembre 1998, p.6; KIGHELMAN Zian, «Rapport du président», in: *Bulletin* SSC, n°59, décembre 2008, p.9.

¹⁰ TORA Begonia, «Un bulletin en pleine évolution...», in: *Bulletin* SSC, n°81, mai 2016, p.3.

¹¹ «La SSC sur le web», in: *Bulletin* SSC, n°27, avril 1998, p.4.

¹² KIGHELMAN Zian, «Rapport du président», in: *Bulletin* SSC, n°53, décembre 2006, p.5.



SCBT - CENTREDOC

Maîtriser la chaîne d'innovation horlogère grâce à nos veilles et analyses

Des publications prêtes à l'emploi
à destination de l'industrie horlogère



Watch Industry - Veilles médias

Large couverture de médias
Nouveaux articles
Alertes hebdomadaires

MÉDIAS



RPH - Produits horlogers

+150 marques suivies
Nouveaux produits sur le marché
Alertes hebdomadaires

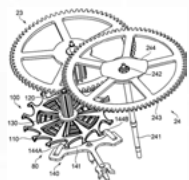
PRODUITS



Designs - Esthétique

+18 pays couverts
Dessins et modèles
Alertes mensuelles

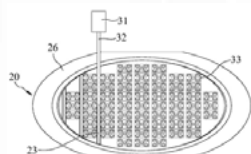
COMPOSANTS



RIH - Inventions horlogères

65 pays couverts, complément Asie
Brevets
Alertes mensuelles

DESIGNS



Infomat - Matériaux

Sélections par nos experts
Brevets et articles
Alertes mensuelles

BREVETS

R&D